

AFFAIRES INDIENNES

L'UTILISATION DE L'ANCIEN HÔPITAL DE COQUALITZA

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre des Affaires indiennes et esquimaudes ayant refusé d'affecter la propriété Coqualitza, en Colombie-Britannique, à un centre culturel indien, le ministre peut-il dire quel sort son ministère réserve à cette propriété?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je réponds à l'honorable représentante que le ministre envisage sérieusement certains programmes qui permettraient d'utiliser cette propriété dans les limites de notre propre compétence et au profit des Indiens.

Mme MacInnis: Le ministre peut-il nous dire quand on décidera de l'affectation de cette propriété?

L'hon. M. Munro: Sous peu, j'espère.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'ÉTUDE DU RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme il a promis, il y a plus d'un an, qu'un jour serait consacré au rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité, pourrait-il dire à la Chambre quand ce débat sera possible?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais en parler avec le leader de la Chambre, monsieur l'Orateur.

* * *

LA POLLUTION

LE PÉTROLE—LA LOI BRITANNIQUE RELATIVE AU COULAGE DES NAVIRES

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que plusieurs pays ont protesté auprès du gouvernement actuel lorsque nous avons adopté la loi sur la marine marchande du Canada, le premier ministre nous dirait-il si le gouvernement a, à son tour, présenté des protestations au gouvernement britannique au sujet d'une loi adoptée récemment et relative à la pollution par le pétrole, par laquelle ce gouvernement proclame son droit de faire sauter les vaisseaux polluants les côtes de son pays, même le long des côtes du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais tenir la question pour préavis.

[M. l'Orateur.]

LES ANCIENS COMBATTANTS

LE REMPLACEMENT DE L'ALLOCATION PAR LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI—LA QUESTION DE L'APPLICABILITÉ EN 1971

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné l'espoir que le ministre des Affaires des anciens combattants a fait naître chez les anciens combattants, surtout chez ceux qui sont forcés d'abandonner l'allocation aux anciens combattants non imposable pour accepter le supplément de revenu garanti qui, lui, est assujéti à l'impôt, qu'on ferait quelque chose cette année pour améliorer leur situation fiscale, le ministre des finances nous dirait-il si tout changement apporté à la situation de ces anciens combattants s'appliquera à l'année 1971?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne puis faire connaître d'avance à la Chambre la position que le gouvernement adoptera à propos des mesures fiscales.

* * *

LA RADIODIFFUSION

QUÉBEC—LES INSTANCES RELATIVES À LA PROGRAMMATION DE RADIO-CANADA ET DU CTV-QUÉBEC

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Dans un bulletin de nouvelles, en fin de semaine, on a rapporté que le ministre des Communications du Québec réclame, pour le Québec, une voix consultative dans la programmation des émissions diffusées par la Société Radio-Canada et CTV-Québec. L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si des instances officielles lui ont été faites à ce sujet par le ministre des Communications du Québec?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Non, monsieur le président.

* * *

LE PÉTROLE

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LA DÉCLARATION DU CHEF DE L'OPPOSITION

[Traduction]

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné les déclarations que le chef de l'opposition a faites récemment à Vancouver au sujet de la route que doivent suivre les pétroliers le long du littoral occidental, dont nous nous sommes réjouis, et qui répudient la tentative du leader des conservateurs à la Chambre, le 18 mars, pour empêcher le Parlement d'étudier la question en détail, le premier ministre dirait-il s'il est décidé à suivre cet exemple et à désavouer, lui aussi, le soutien mal fondé du leader du gouvernement à la Chambre des propos de son homologue conservateur?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signalerai au député qu'il s'agit plutôt d'un argument que d'une question.